



## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2015

**Présents :** MM. Alexandra Ardiet, Alain Cuenot, Christophe Demesmay, Edouard Euvrard, Thierry Morel, Eiane Poulnot, Isabelle Rebillot, Paulina Requena, Thérèse Robert

**Excusés :** MM. Cédric Charolle, François Guillaume, Didier Salins, Sandrine Sigonney, Gérard Thomas

**Procurations :** de Cédric Charolle à Thierry Morel, François Guillaume à Paulina Requena, Didier Salins à Edouard Euvrard, Sandrine Sigonney à Alexandra Ardiet et Gérard Thomas à Thérèse Robert

**Secrétaire de séance :** Mme Paulina Requena

\*\*\*\*\*

### ORDRE DU JOUR

#### **Avis sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du Doubs (S.D.C.I.)**

Dans le cadre de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe), les préfets doivent élaborer de nouveaux Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale (S.D.C.I.) avant le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Les communes sont quant à elles appelées à formuler un avis sur les projets de S.D.C.I.

La proposition du Préfet qui implique directement Gennes concerne :

- l'extension du périmètre de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (C.A.G.B.) aux Communes de Saint-Vit, Pouilley-Français, Velesmes-Essart, Roset-Fluans, Byans-sur-Doubs, Villars-Saint-Georges, Cussey-sur-l'Ognon, Geneuille, Chevroz, Devecey, Bonnay, Mérey-Vieille, Vieille et Venise ;
- la dissolution du Syndicat intercommunal d'Aide à la Gestion et à l'Entretien des Stades (SIVU SAGES).

Le Conseil municipal (par treize voix et une abstention), s'il se montre favorable à l'extension du périmètre de la C.A.G.B., s'oppose en revanche fermement à la dissolution du SIVU SAGES. Il demande ainsi au Préfet de revoir cet élément du projet de S.D.C.I. du Doubs.

#### **Programme des travaux forestiers 2016**

Le programme des travaux proposé par l'Office National des Forêts pour l'exercice 2016, d'un montant global de 17 650 € hors taxes, fait l'objet d'une approbation unanime.

#### **Etude de faisabilité technico-économique d'une chaufferie bois sans réseau de chaleur pour la salle polyvalente**

Dans le cadre du projet de changement de chaudière et de réfection thermique de la salle polyvalente, une consultation préalable à la passation d'un marché d'études a généré la réception de sept offres. Le Conseil municipal, en fonction d'un certain nombre de critères, choisit unanimement de retenir la proposition du thermicien Cler Ingénierie pour un montant hors taxes de 8 400 €.

#### **Tarification et règlement s'appliquant aux locations des salles**

Les nouveaux tarifs de location des salles communales, qui entreront en vigueur pour toutes les réservations qui seront souscrites à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, sont unanimement approuvés par l'assemblée.

### **Rapport 2014 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable**

Aucun des deux délégués titulaires de la Commune au Syndicat intercommunal des eaux de la Haute-Loue n'étant présent à la réunion, l'étude du report est repoussée à la réunion de janvier.

### **Décision modificative numéro 2 sur le budget communal**

Afin de permettre la plantation d'arbres autour de la Vierge située à proximité du carrefour entre la rue de Besançon et la rue du Vieux Tilleul, il est décidé de virer 1 000 € de l'article budgétaire relatif aux mobiliers (dont les crédits sont excédentaires en raison de renouvellements de mobiliers non réalisés cette année) à celui des plantations d'arbres.

\*\*\*\*\*

## **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

### **Prix de la redevance d'assainissement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016**

Dans le cadre du transfert de la gestion de l'assainissement des communes aux communautés de communes et communautés d'agglomérations, imposé par la Loi NOTRe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, la C.A.G.B. propose de retenir la date du 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour reprendre à sa charge cette compétence. Il se montre ainsi nécessaire, que dans un premier temps, les redevances d'assainissement des communes appartenant à un même syndicat soient uniformisées. Dans le cadre du Syndicat des Alaines, le Conseil municipal décide donc unanimement d'aligner le tarif de la redevance d'assainissement de Genes sur celui de Saône (soit 0.75 € par mètre cube). Ce nouveau tarif s'appliquera à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### **Erratum**

Sur le compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 13 novembre, dans les questions et informations diverses, au sein du paragraphe consacré à l'intercommunalité, il convient de lire « *Réunion du Syndicat des Alaines que Montfaucon quittera prochainement* » au lieu de « *Réunion du Syndicat des Alaines que Montfaucon a récemment quitté* ».

Toutes nos excuses pour cette erreur.

### **Démission**

Par un courrier adressé le 22 novembre à Madame le Maire, Monsieur Jean Simondon a déclaré démissionner de ses fonctions de conseiller municipal. Le Conseil fonctionnera donc dorénavant avec quatorze conseillers. Conformément à l'article L.2121-20 du Code général des collectivités territoriales, la voix du Maire deviendra ainsi prépondérante en cas de partage égal des voix lors d'un vote.

### **Urbanisme : dossier accepté**

Permis de construire modificatif n° 025.267.15.C0006M1 (modification apportées à certaines ouvertures par rapport au permis initial qui concernait le réaménagement de deux logements dans une ancienne ferme rue des Vignes).

### **Vacances de Noël : fermeture de la mairie**

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le secrétariat sera fermé le jeudi 24, samedi 26, jeudi 31 décembre 2015 et samedi 2 janvier 2016.

### **Cérémonie des vœux du Maire**

L'ensemble de la population du village est convié à la cérémonie des vœux du Maire qui se déroulera à la salle polyvalente le vendredi 15 janvier 2016 à 19h00.

### **Repas des Anciens 2016**

Le traditionnel repas des Anciens aura lieu à la salle polyvalente le 9 janvier prochain.

### **Centre aéré d'hiver**

Le prochain centre aéré organisé par la Commune aura lieu du 15 au 19 février 2016 sur le thème de la bande dessinée. Afin de seconder la directrice dans l'encadrement des enfants, nous sommes à la recherche d'un animateur diplômé BAFA (contact : Chloé Vienny : 06 84 84 11 34).

### **Décoration des rues pour les fêtes de fin d'année**

Nous tenons, comme chaque année, à remercier le Comité des fêtes ainsi que Monsieur Déforêt pour leur participation active à la décoration des rues du village.

### **Plan de gestion du Marais de Saône**

Le Plan de gestion du Marais de Saône, pour la période 2015-2019, est consultable en mairie aux heures d'ouverture au public.

### **Communication du Comité des fêtes**

Cette année encore, le Comité recevra le Père Noël le mardi 22 décembre pour sa tournée dans le village à la rencontre des enfants et de leurs parents. Vin chaud et papillotes seront distribués gratuitement. La tournée débutera à 18h00 au carrefour rue des Vignes - rue du Groseillier comme les années précédentes avant de se poursuivre dans tout le village. Il vous suffira de tendre l'oreille pour entendre le son des cloches et venir à notre rencontre. Nous espérons vous accueillir très nombreux.

### **Loto des Galopins**

Le traditionnel loto des Galopins de Gennes, dont les bénéfices sont intégralement reversés à l'école, aura lieu en 2016 le 10 janvier (ouverture des portes à 13h00 - salle polyvalente). Renseignements et inscriptions auprès de Myriam Boissenot : 06 14 55 47 42

### **Aérodrome de La Vèze**

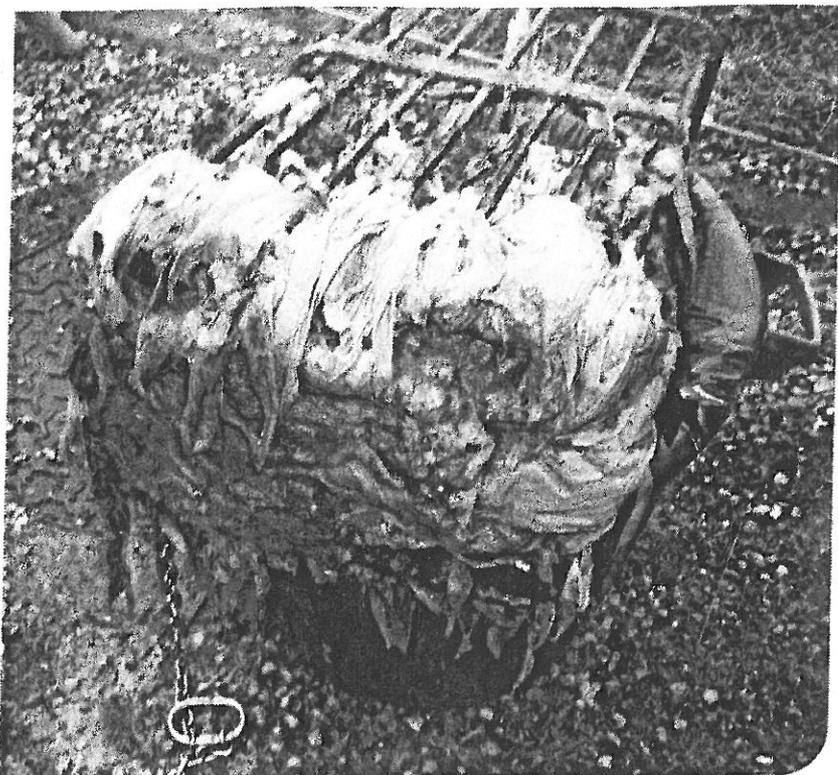
Pour homologuer les règlements concernant les décollages et atterrissages de l'aérodrome de La Vèze, un plan de déboisement va prochainement être mis à approbation des services de L'Etat.

\*\*\*\*\*

*La prochaine réunion du Conseil municipal est programmée le 29 janvier 2016.*

**TRES BONNES FETES DE FIN D'ANNEE A TOUTES ET A TOUS !**





## Que représente cette photo ?

C'est un panier dégrilleur encombré de lingettes.

Ce bouchon ne permet plus d'évacuer les eaux usées.

⚠ Les lingettes jetées depuis les toilettes bouchent vos canalisations et empêchent les réseaux d'assainissement de fonctionner.

Pour éviter cela, faites le **bon geste** et protégez l'environnement.

**Jetez vos lingettes avec vos ordures ménagères.**



Pas de lingettes dans les toilettes !



## REMERCIEMENTS

Sous l'impulsion et le dynamisme de notre vice-présidente Valérie LAROCHE, l'AFR de Gennes s'est mobilisée cette année pendant tout le mois d'octobre pour la lutte contre le cancer et plus particulièrement contre le cancer du sein.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que le village a répondu à notre appel et s'est mobilisé à nos côtés. Au-delà des dons récoltés, l'AFR salue cette réussite d'avoir pu réunir ensemble pour la première fois toutes les associations et entreprises du village.

L'AFR de Gennes tient à remercier toutes les personnes qui ont pris part à l'organisation et à la réussite de notre action au profit d'octobre rose et plus particulièrement pour leur soutien financier :

- la Mairie de Gennes
- Les Associations du village : le Comité des Fêtes, l'association de Chasse, les Galopins le marché de Gennes, l'association de Pêche et de Pétanque du village, le club de Stretching.
- Les entreprises du village: Christian ARDIET, Jean Michel DACH, Marc MORALES, Antony BONIN (Netto), Sébastien PILLOT, Mickaël VERGUET et Aurel'coiff de Saône.

## MERCI A TOUS



Remise des chèques pour la ligue contre le cancer et pour l'association "vivre comme avant"



## **Assemblée Générale de l'association A.G.R.I.S S de Gennes** Association d'un Groupe de Riverains du Site Seveso (dépôt pétrolier)

**Lundi 28 Décembre 2015 à 20h00 salle vers l'église**

Cette association a été créée en 2009 lors de la mise en place du PPRT (plan de prévention des risques technologiques) à cause de la dangerosité et des risques d'accidents éventuels générés par le dépôt pétrolier de Gennes.

Elle a, de cette façon, un droit de regard sur le fonctionnement et la sécurité imposée par la préfecture à l'entreprise et, en retour, un devoir d'information à ses adhérents.

Elle participe une fois par an au Comité de Suivi du Site et ne manque pas de relayer toute demande émanant des adhérents : ainsi, une enquête sanitaire a été réalisée en ce qui concerne les émanations de pétrole récurrentes dans le village et, à la demande de l'association, l'Agence Régionale de Santé a été mandatée par les services de l'Etat pour approfondir cette étude. Chaque nuisance olfactive est transmise et enregistrée à la demande de l'association. Des réponses techniques ont ainsi pu amoindrir ces problèmes.

La sécurité inhérente à la proximité du pipe-line, traversant le village et de nombreuses propriétés, fait l'objet d'une vigilance constante depuis l'instauration de ce PPRT.

Nous sommes écoutés et entendus lors de ces réunions.

Le poids d'une association de défense étant proportionnel au nombre de ses adhérents, j'invite toute personne, du village ou riveraine, intéressée par notre démarche, à nous rejoindre lors de cette assemblée générale.

### **Ordre du jour :**

Pour des raisons de contraintes dans le temps, le compte-rendu de la réunion du CSS (Comité de Suivi du Site) du 8 décembre se fera avant l'Assemblée Générale.

- Rapport moral.
- Rapport financier.
- Election du bureau.
- Adhésions et renouvellements (2 € /an).
- Questions diverses suivies du pot de l'amitié.

Je compte sur votre présence ; à bientôt.

La Présidente,  
Thérèse Robert

